



Carte de situation de l'ensemble paysager dans la Drôme

- 66 - Forêt de Saou
- 159 - Forêt de Marsanne
- 165 - Cotière La Bégude - Puy Saint - Martin
- 166 - Plaine de Cléon d'Andran
- 167 - Pays de Saint-Nazaire
- 168 - Pays de Bourdeaux
- 173 - Drôme provençale
- 174 - Ecran des collines entre Nyons et Taulignan
- 178 - Pays entre Grignan et La Garde Adhémar.

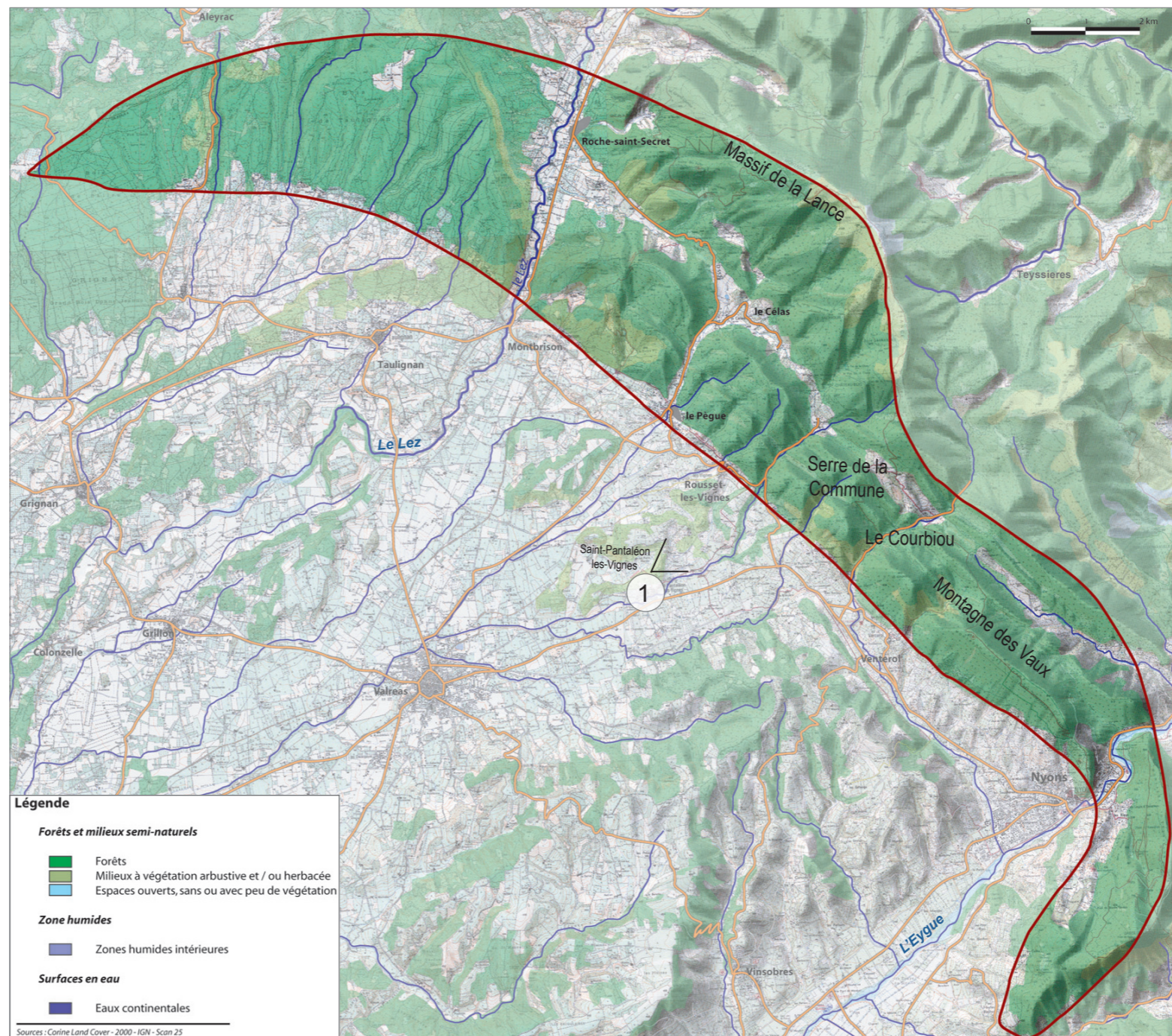
- ▲ Parc éolien existant
- △ Parc éolien autorisé

Cet ensemble de collines est situé dans le sud de la Drôme, à proximité du département du Vaucluse. Il regroupe trois typologies de paysages telles que définies dans Les 7 familles de paysages en Rhône Alpes : la plus grande partie, formée de reliefs de type collinaire, est recensée dans les « paysages ruraux-patrimoniaux ». L'agglomération de Nyons fait partie des « paysages urbains et périurbains ».

Le tout forme un arc orienté nord-ouest/ sud-est qui s'ouvre sur la plaine du Tricastin (ou plaine de Valréas) et qui est dominé au nord par la Lance, massif culminant à 1340 mètres d'altitude et répertorié dans les « paysages naturels ».



1 Vue depuis les abords de Saint-Pantaléon-les-Vignes vers l'ensemble paysager (photo panoramique)



Carte de l'organisation de l'ensemble paysager

Méthodologie

PREMIERE MESURE DE L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE DANS UN CONTEXTE REGIONAL OU DEPARTEMENTAL

■ Connaissance du contexte paysager: cartographier les ENSEMBLES PAYSAGERS ou les UNITES PAYSAGERES connus et répertoriés par les Diren / DDE..., dans les atlas paysagers ou inventaires des paysages. Synthèse des études déjà menées sur le territoire étudié.

■ Localisation de l'aire d'étude au sein de ces ensembles paysagers ou unités paysagères connus. Ce premier travail a pour but d'appréhender le contexte paysager général et connu et doit permettre d'apprécier l'étendue de l'aire d'étude par rapport à des unités paysagères ou des ensembles paysagers recensés.

Outils


CARTE(S) DE SITUATION


■ Situation de l'ensemble paysager dans le département et vis-à-vis des autres ensembles paysagers. Pour repères : limites départementales, fleuves, axes routiers et boisements principaux.


→ Sources : Cartes topographiques à l'échelle 1/25000, schéma éolien de la Drôme, Atlas de l'environnement en Rhône-Alpes (DIREN), visites de terrain, photographies.


PHOTOGRAPHIES PANORAMIQUES


■ Premières illustrations des formes de paysages et des grandes orientations visuelles (attention aux angles de vue trop larges qui ont tendance à étirer les lignes du paysage.).


 Les limites de l'ensemble paysager reposent sur sa singularité géomorphologique.

 Il se compose d'un front de collines séparées d'une deuxième ligne de collines parallèles par une vallée régulière. La ligne de crêtes discontinue de ces reliefs s'élève pour former l'un des massifs les plus élevés du sud Drôme : la montagne de la Lance.

 De cet ensemble s'écoule un réseau hydrographique, composé notamment de l'Eygue et du Lez, qui a creusé des vallées orientées sud-ouest/nord-est perpendiculairement au massif.

 Cet ensemble se contourne plus qu'il ne se traverse. Seules deux entrées sont possibles depuis la plaine, par les vallées de l'Eygue et du Lez situées aux extrémités de l'arc collinaire.

 Deux sommets se détachent de la silhouette régulière formée par le front collinaire dans les vues lointaines : le rocher Garaux, point culminant de la Lance à l'ouest et Garde Grosse à l'est. Dans les vues proches, le manque de recul ne permet pas au regard de passer au-dessus de la ligne de crêtes formée par les collines du premier plan et atteindre le sommet de la Lance.

 L'homogénéité du relief est renforcée par la couverture boisée continue et la quasi absence d'habitat au sein du massif.



Carte du relief

Méthodologie

APPRECIATION DE L'ECHELLE ET DES DIMENSIONS DU PAYSAGE

■ ECHELLE et dimensions liées à la morphologie du paysage : de quelle façon le relief façonne le paysage, crée un environnement particulier, voire s'impose comme un cadre de premier ordre. Mesure par des coupes de terrain permettant d'apprécier les amplitudes du relief.

■ Introduction de l'objet éolien, de ses dimensions et des éventuels parcs éoliens existants (même au delà des « limites » de l'ensemble paysager lui-même). Localisation de ces dimensions exceptionnelles sur les coupes de terrain.

Outils

CARTE DU RELIEF

■ Inventaire des formes du relief qui composent l'ensemble paysager (CRETES STRUCTURANTES, vallées, cols, pics, etc) et influent sur son appréhension et donc son caractère remarquable. Carte réalisée à partir d'orthophotographies auxquelles a été donnée une 3ème dimension. Ce principe de représentation peut induire des déformations de l'image.

PHOTOS PANORAMIQUES

■ Les panoramiques photo sont réalisés à partir d'une série de photos assemblées pour reconstituer une vue grand angle du paysage. Cette méthode provoque une déformation de l'image.

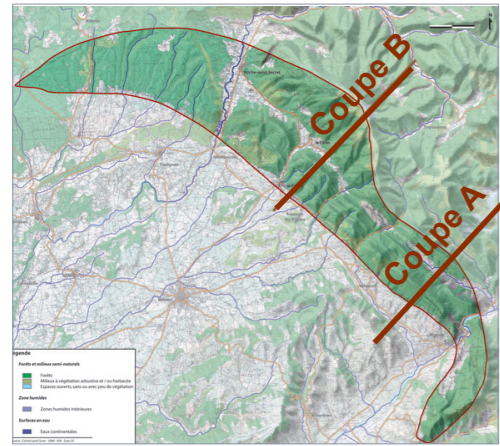
→ Sources : Cartes topographiques à l'échelle 1/25000, visites de terrain, photographies, orthophotographies.



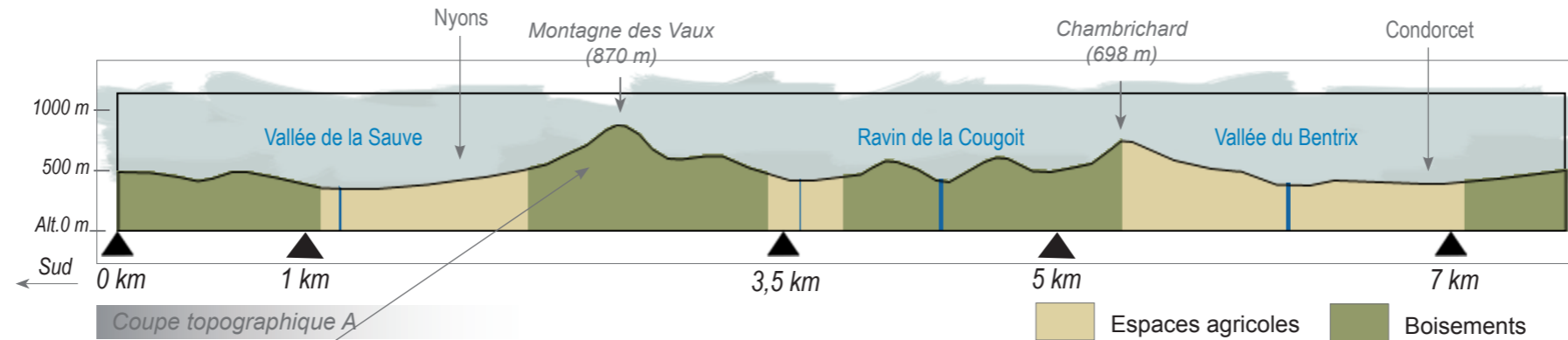
1 La lance et les collines qui forment son piémont depuis les environs de St-Pantaléon-les-Vignes (photo panoramique)



2 Garde Grosse depuis l'ouest (RD538)



Situation des coupes



Deux types de reliefs forment l'ensemble paysager :

- Des reliefs de type collinaire dont la crête s'élève progressivement d'ouest en est, passant progressivement de 560 à 872 m d'altitude.

Leurs pentes marquées strictement orientées vers le sud-ouest contrastent fortement avec la plaine de Valréas qui s'étend à leurs pieds.

Leur sommet arrondi et fortement individualisé par des vallons leur donne une silhouette originale facilement identifiable pour la plupart d'entre elles.

L'étonnante organisation géométrique de ces reliefs est surtout perceptible sur les cartes et les vues aériennes ainsi que depuis la plaine de Valréas.

- En arrière plan se trouvent des montagnes massives qui annoncent les reliefs de la Drôme provençale contiguë : la Lance et Garde Grosse.

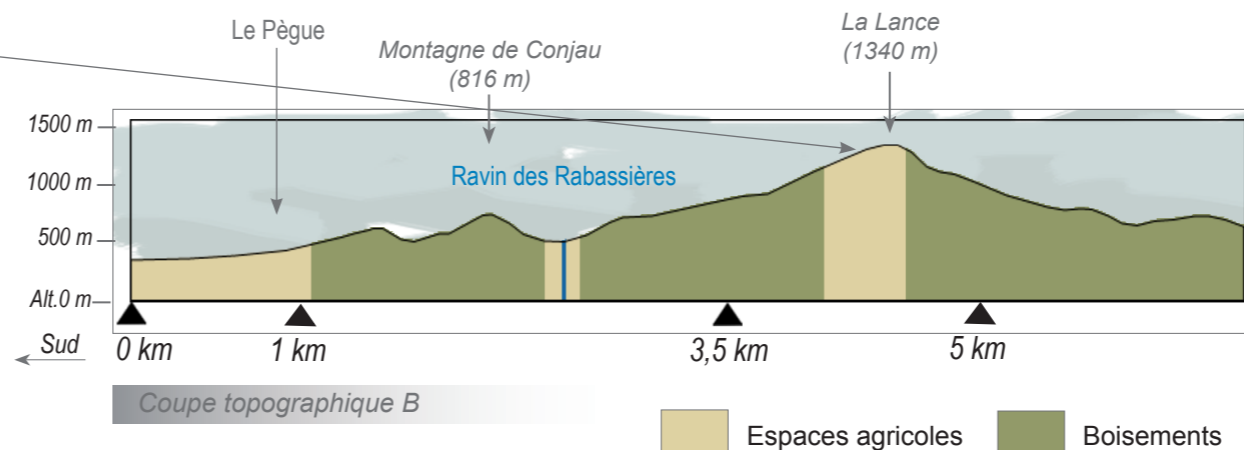
Leur silhouette trapue fausse la lecture du dénivelé pourtant important qui les sépare de la plaine : 1000m en moyenne pour la Lance et 600m pour Garde Grosse.

Ces sommets, la Lance en particulier, ont une influence visuelle importante. Ce sont des éléments repères majeurs dans l'approche de l'ensemble paysager.

L'ensemble s'organise en une bande de 3 à 5 km de large qui forme un arc de 35 km de long environ en amphithéâtre sur la plaine de Valréas.



Croquis représentant une vue sur l'arc collinaire et le sommet de la Lance depuis la plaine de Valréas



Outils

COUPES TOPOGRAPHIQUES

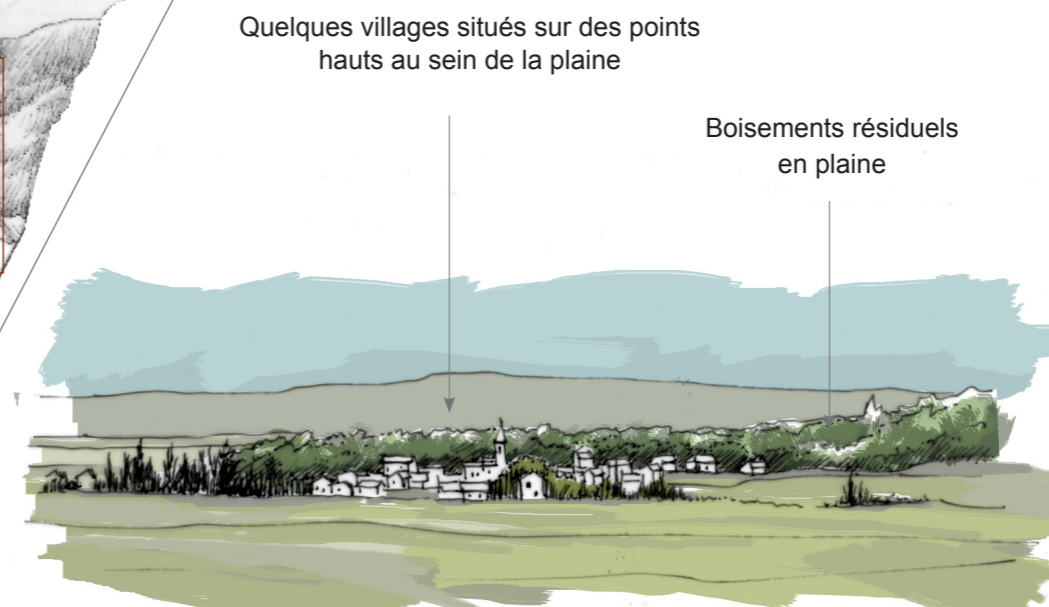
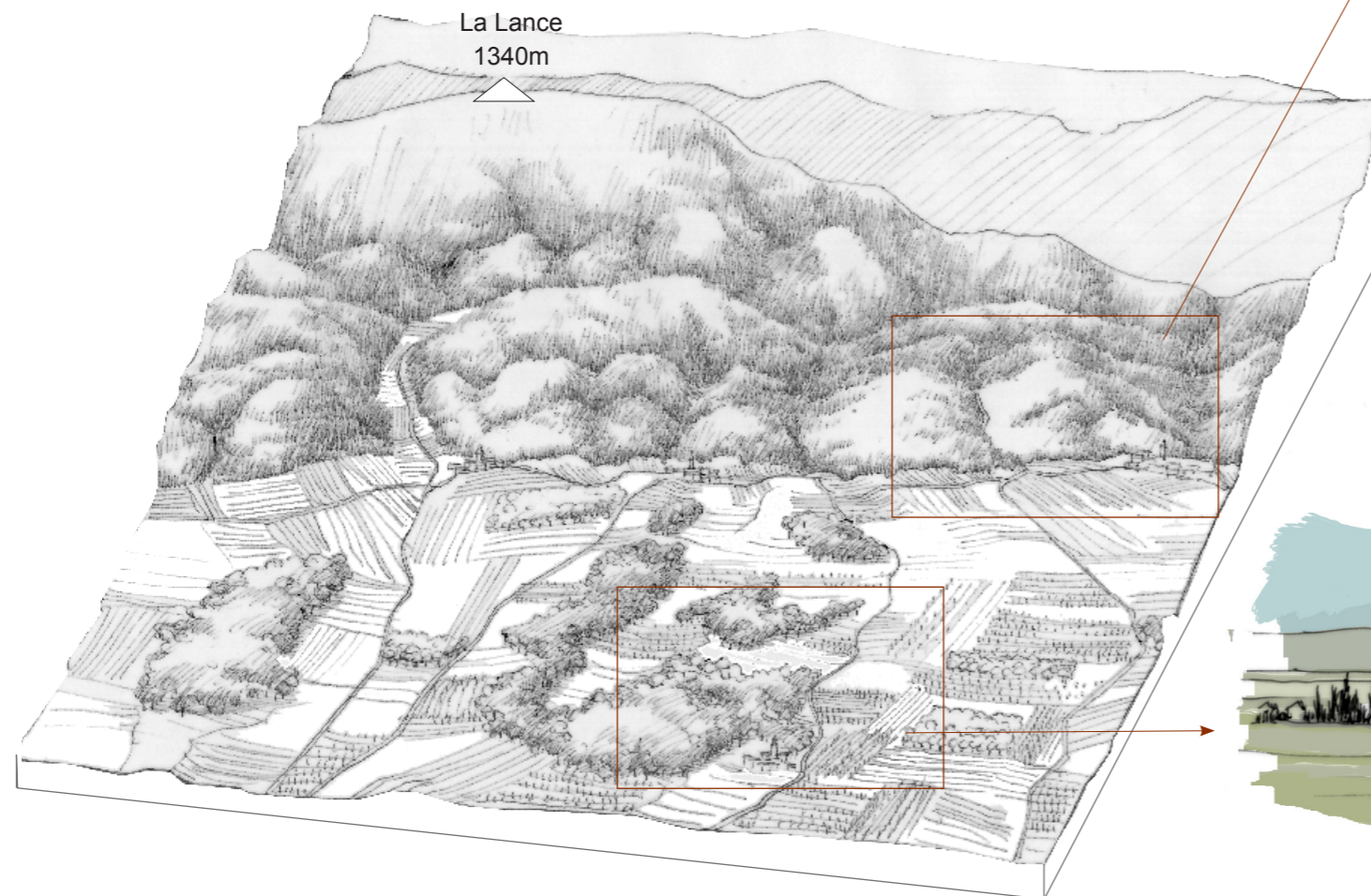
- Représentation du relief suivant un plan vertical. Le choix d'une échelle identique pour les hauteurs et les profondeurs permet un rendu «juste» de la morphologie du territoire.

→ Sources : Cartes topographiques à l'échelle 1/25000, visites de terrain, photographies.

Les principales entrées dans l'ensemble paysager se font :

- Depuis le sud-ouest et la plaine de Valréas (ou du Tricastin), par des axes de circulation rectilignes implantés parallèlement aux cours d'eau et qui font face au relief.
- Depuis le nord-est, par le massif des Baronnies, région de moyennes montagnes méditerranéennes dont l'ensemble paysager constitue la porte ouest.
- Depuis la vallée de l'Eygue à l'est. Nyons est la ville porte de cette principale entrée de l'ensemble paysager.

Les deux principaux points d'attraction visuelle du secteur, les sommets de la Lance et de Garde Grosse, se trouvent au niveau de ces principaux points d'accès à l'ensemble paysager.



Méthodologie

ETUDE DES COMPOSANTES PAYSAGERES ET ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Etude des STRUCTURES VEGETALES (formes, répartition, rôles, échelle)
- Etude des formes d'agriculture
- Etude de l'implantation du bâti et des principaux axes de communication.

Outils

BLOC DIAGRAMME

- Interprétation des caractéristiques de l'ensemble paysager sous forme de croquis en 3 dimensions.
- Au delà de la représentation du territoire et de son organisation, ce moyen de représentation permet d'introduire la question des rapports d'échelle entre les différentes composantes paysagères (bâti, bois, haies brise vent,...) et de mettre en avant les principaux caractères de l'ensemble paysager.

→ Sources : Cartes topographiques

Les « 7 Familles du Paysage en Rhône-Alpes »

Les paysages ruraux-patrimoniaux se distinguent des paysages agraires en raison de structures paysagères singulières qui leur confèrent une identité forte.

Ces structures paysagères sont le résultat d'une spécialisation agricole et de modes de faire traditionnels et transmis. On trouve généralement dans ces paysages une architecture caractéristique et un petit patrimoine rural mais aussi des traces qui attestent d'une histoire ancienne. Cet ensemble de facteurs confère à ces paysages une dimension culturelle.

Extrait de la brochure éditée par la DIREN Rhône-Alpes (2005)

Méthodologie

ETUDE DES COMPOSANTES PAYSAGERES ET ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Etude des STRUCTURES VEGETALES (formes, répartition, rôles, échelle)
- Etude des formes d'agriculture
- Etude de l'implantation du bâti et des principaux axes de communication.



Ecran des collines vu depuis les abords du Pègue

L'occupation du sol est similaire au nord et au sud de la bande de reliefs qui forment «l'écran des collines de Nyons à Taulignan». Les haies et arbres isolés sont peu nombreux dans ces espaces fortement aménagés pour les besoins de l'agriculture : au sud, des parcelles de dimensions réduites accueillent des cultures de plantes aromatiques associées à la vigne; au nord, de vastes parcelles sont plantées de céréales.



Le flanc nord de la Lance depuis Montjoux, vallée du Lez. (photo panoramique)

L'ensemble paysager est clairement délimité au sud par la plaine de Valréas et au nord par la vallée du Lez, deux secteurs à la remarquable planéité.

Les vastes parcelles agricoles forment un important contraste avec les pentes boisées qui composent la montagne de la Lance et la bande de collines qui forment son piémont.

Les sites bâtis sont situés en bas de versant, en bordure de l'espace cultivé.



Montbrison, en pied de la Lance, en bordure de la plaine de Valréas. (photo panoramique)

Outils

BLOC DIAGRAMME

- Interprétation des caractéristiques de l'ensemble paysager sous forme de croquis en 3 dimensions.
- Au delà de la représentation du territoire et de son organisation, ce moyen de représentation permet d'introduire la question des rapports d'échelle entre les différentes composantes paysagères (bâti, bois, haies brise vent,...) et de mettre en avant les principaux caractères de l'ensemble paysager.

→ Sources : Cartes topographiques

Les dimensions verticales en cause dans le cadre de l'implantation d'éoliennes sont sans commune mesure avec celles des repères traditionnels qui ponctuent ou structurent les paysages de la Drôme (clocher, masses végétales des forêts,...).

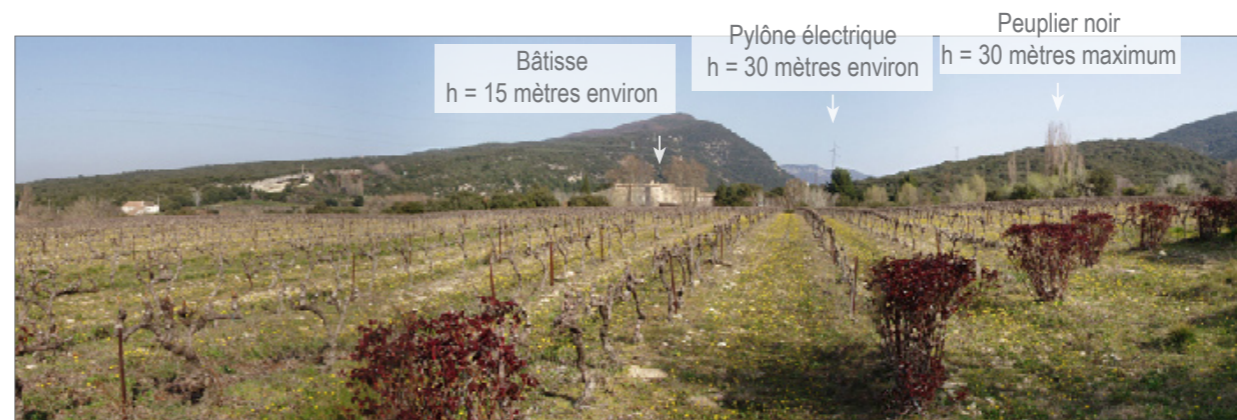
Les étalons de mesure verticaux sont très rares au sein de l'ensemble paysager qui n'accueille pas d'habitat et donc très peu d'infrastructures routières, électriques, etc. Ces étalons de mesure sont plutôt à rechercher aux abords de l'entité, là où les équipements sont plus nombreux et le recul est suffisant pour en apprécier la hauteur.

C'est dans les vues lointaines, notamment depuis la plaine de Valréas, que les reliefs constituant l'ensemble paysager pourront être utilisés pour évaluer des hauteurs. L'estimation est cependant rendue difficile car le spectateur doit pouvoir apprécier la hauteur du relief lui-même.

Des éléments possédant des dimensions «standard» sont les étalons de mesure les plus utilisés. Il s'agit des pylônes électriques, arbres de haute tige (peupliers, cyprès...), de bâtiments, de poteaux téléphoniques, etc.

Ces éléments de référence sont plus nombreux dans la plaine de Valréas qu'au nord de l'ensemble paysager où se trouve une zone peu habitée. Depuis la plaine de Valréas, les routes qui mènent vers le massif de la Lance sont rectilignes et bordées de parcelles agricoles. Les séquences visuelles sont longues et permettent au spectateur se déplaçant sur ces routes de rechercher ces éléments-repère et d'en évaluer la hauteur.

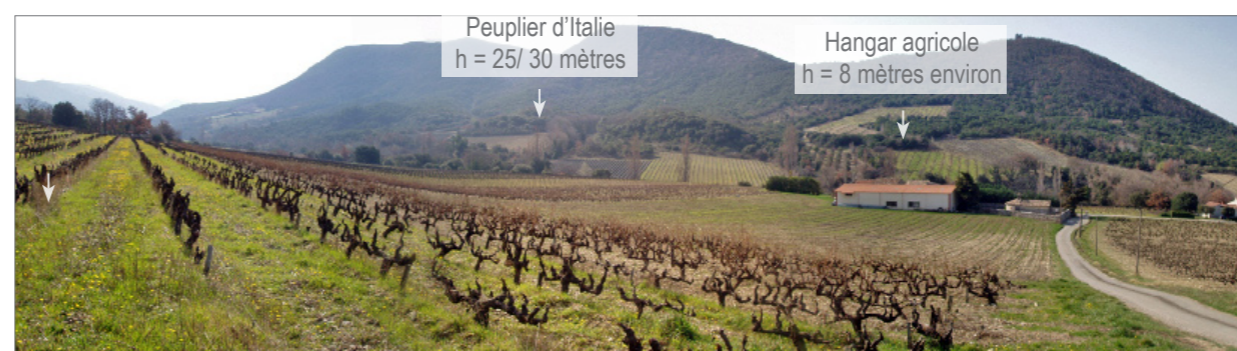
Les arbres de haute tige qui constituent la ripisylve de l'Eygue et du Lez sont, avec les pylônes électriques, les principaux éléments verticaux de référence dans ces espaces agricoles de plaines et fonds de vallées qui valorisent les reliefs formant les derniers plans des vues.



Entrée ouest de l'ensemble paysager *



Depuis Saint-Pantaléon-les-Vignes*



Les collines depuis les abords de la Roche-Saint-Secret*

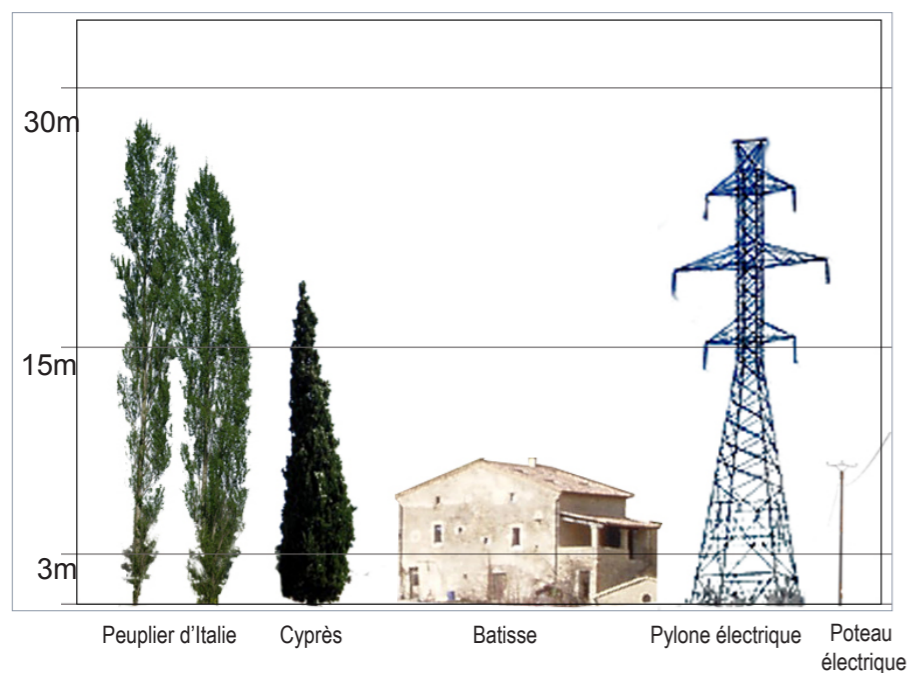


Schéma comparatif des dimensions des éléments -repère

«Pour chaque unité paysagère concernée par le périmètre de la ZDE le dossier précisera la description des structures paysagères, c'est à dire leur nature et leurs échelles (permettant d'apprécier le rapport d'échelle entre la taille des éoliennes et le paysage)» Circulaire ZDE du 19 juin 2006 relative aux zones de développement de l'éolien terrestre.

Un étalon de mesure est une grandeur de référence qui sert à définir ou à matérialiser l'unité de mesure. Celui-ci doit être précis, exact, reproductible et universel.

*Photo panoramique

Outils

PHOTOGRAPHIES LEGENDEES SCHEMAS

■ Schémas des hauteurs relatives de quelques points de repère.

→ Sources : Visites de terrain, photographies et documentation technique.

De nombreux éléments de patrimoine inscrits ou classés sont présents sur le territoire. Certains, comme le château de Grignan ou la chapelle Notre-Dame de Beauvoir à Rousset-les-Vignes ont, de par leur situation dominante, un rôle d'éléments marqueurs des paysages locaux.

Région touristique la plus visitée du département (42,4% de la fréquentation touristique annuelle), la Drôme provençale, Nyons et ses environs, sont souvent associés à l'image de l'olivier. Cet arbre a connu un renouveau dans les années 1990 avec, notamment, l'obtention de l'AOC Nyons attribuée à l'huile d'olive produite localement en 1994.

Cette extrémité sud du département de la Drôme revendique son appartenance à la Provence. Comme elle, elle met en avant l'attachement de ses habitants au terroir et communique surtout à travers les paysages d'agriculture domestique et des produits qui en sont issus.

Les éléments de patrimoine rural associés à ce terroir sont nombreux: fermes, cabanons, etc. Ils figurent souvent sur les images véhiculées auprès des visiteurs, associés aux produits «emblématiques» de la région : olives, raisin, lavande, etc.

- 1 Aquarelle de Alain Marc
- 2 Lavandes, huile de Bernard Cathelin
- 3 «Venterol, Drôme provençale», puzzle 1000 pièces. Nathan



1

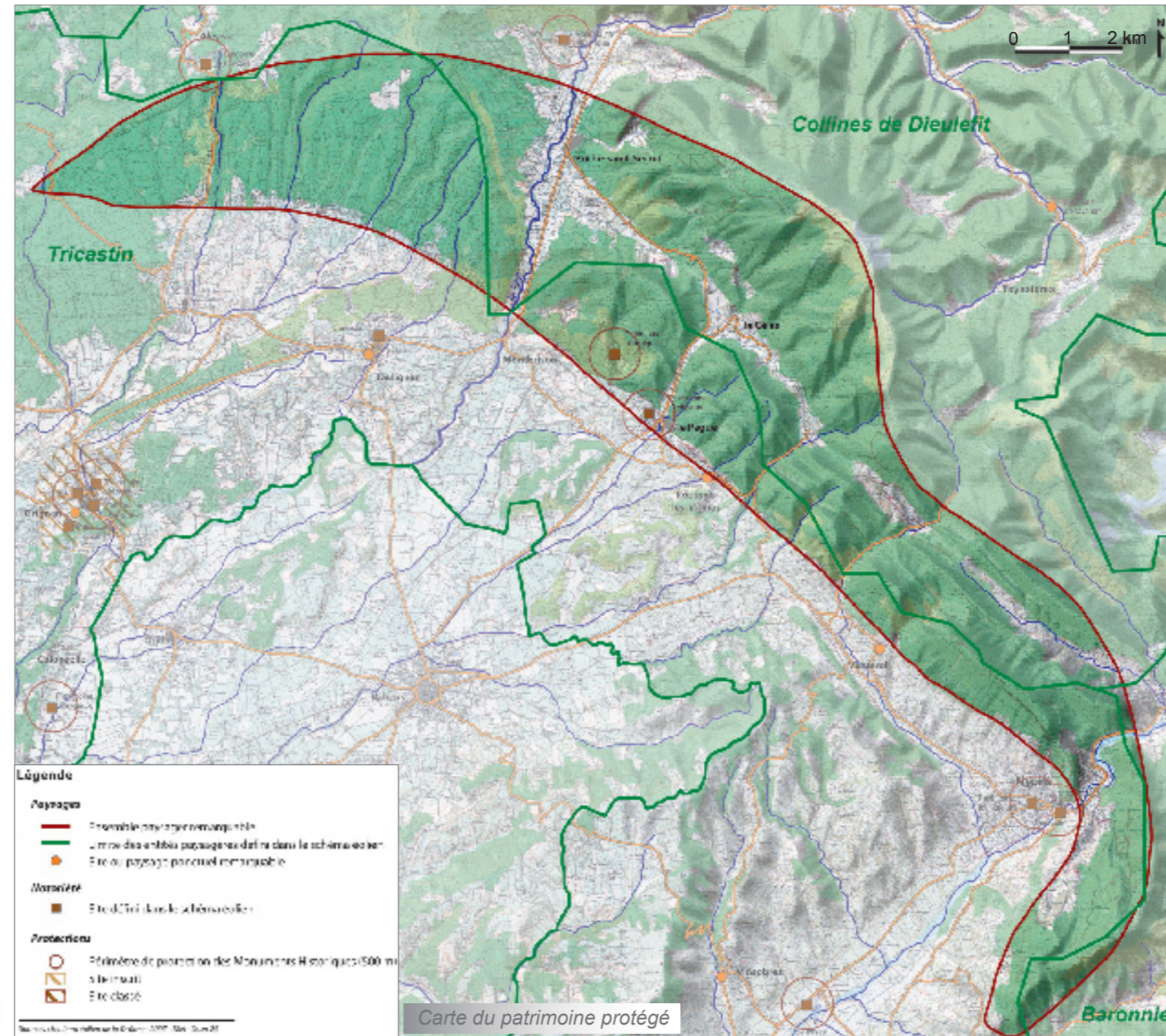


2

L'horizon montagneux et boisé est, comme la lavande et sa couleur, un thème récurrent dans les représentations des paysages de la Drôme provençale.



3



Méthodologie

QUEL PEUT ETRE L'IMPACT DU L'ÉOLIEN SUR L'IMAGE D'UN PAYSAGE ?

- Visions et représentations des qualités d'un paysage au travers de la documentation touristique, de la littérature, de l'imagerie Internet. Différences de perception entre un paysage «subjectif» et des moyens de représentation plus objectifs.
- Evocation des différents types de perceptions en fonction des publics (résidents permanents, vacanciers, résidences secondaires, populations rurale, urbaine).
- L'éolien est souvent le révélateur des qualités d'un paysage car les tensions autour de ces qualités paysagères ne sont jamais aussi importantes que lorsqu'on évoque l'apport de l'objet éolien.

Outils

TOUT SUPPORT PERMETTANT LA PROMOTION D'UN LIEU, D'UNE REGION

- Analyse de l'iconographie relative à l'ensemble paysager.

CARTE DES SENSIBILITES

- Cartographie des sites de notoriété et des unités paysagères connues.

→ Sources : Dépliants, prospectus, guides touristiques, sites internet, cartes topographiques à l'échelle 1/25000, terrain, photographies.

Les villages, dont la silhouette générale a été relativement préservée malgré l'urbanisation croissante, constituent également d'importants points d'attrait visuels et touristiques. Trois d'entre eux, Venterol, Taulignan et Rousset-les-Vignes, ont d'ailleurs été inventoriés comme paysages remarquables ponctuels par la DIREN Rhône-Alpes.

Conscientes de l'attrait que présente leur environnement, les communes communiquent à travers cette image et développent les circuits pédestres, cyclistes ou encore équestres. Ces derniers permettent en effet la découverte des secteurs les plus difficilement accessibles de cette région.

En parcourant les documents réalisés pour la promotion touristique, on remarque que ces villages mettent en avant des documents graphiques situant le village au sein de son terroir avec, en arrière-plan, la montagne de la Lance et son piémont collinaire.

Cela correspond à l'une des images les plus recherchées par les visiteurs de la Drôme provençale : l'association d'un paysage jardiné bordé de reliefs à caractère montagnard et ponctué de villages perchés.



Carte postale de Taulignan accessible sur le site internet de la commune <http://www.atelier-museedelasoie-taulignan.com/mairie/accueil>



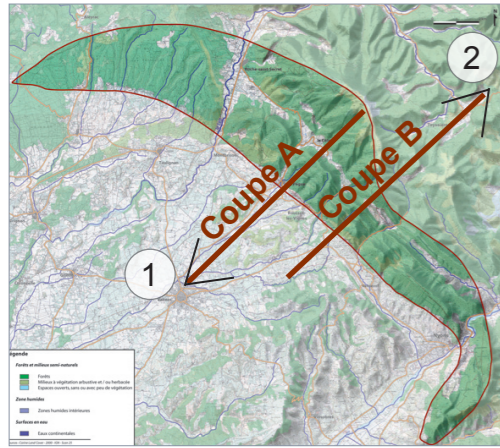
Panneau indiquant les circuits pédestres situés aux environs du Pègue.



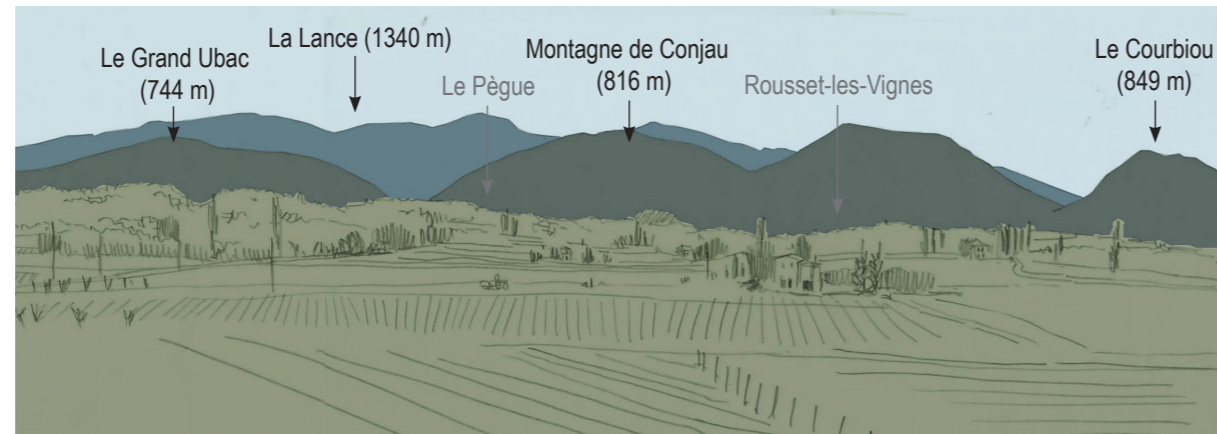
Bannière du site internet de la commune de Taulignan - <http://www.atelier-museedelasoie-taulignan.com/mairie/accueil>

Le point de vue choisi pour dessiner la vue montre bien le rapport étroit entre la plaine et l'arc des collines qui forment le piémont sud de la Lance.

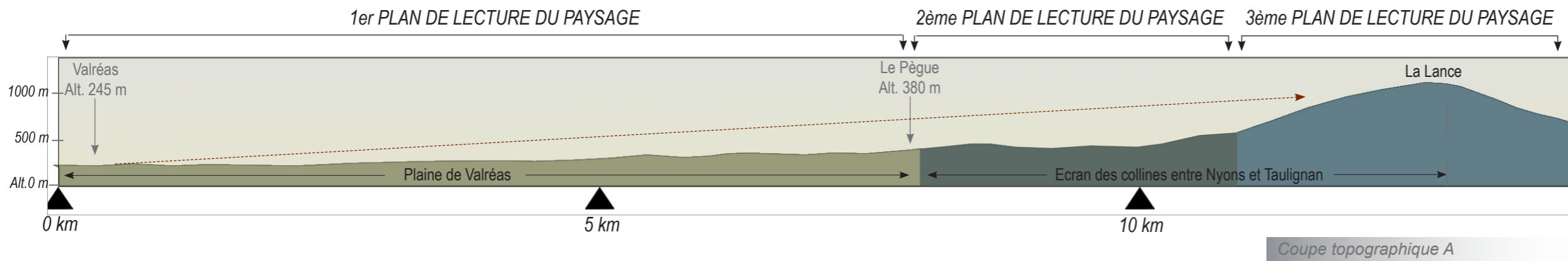
Le caractère remarquable du village de Taulignan repose essentiellement sur son rapport avec le paysage environnant dont le massif de la Lance et Garde Grosse.



Situation des coupes



1 Vue depuis le nord de Valréas



Coupe topographique A

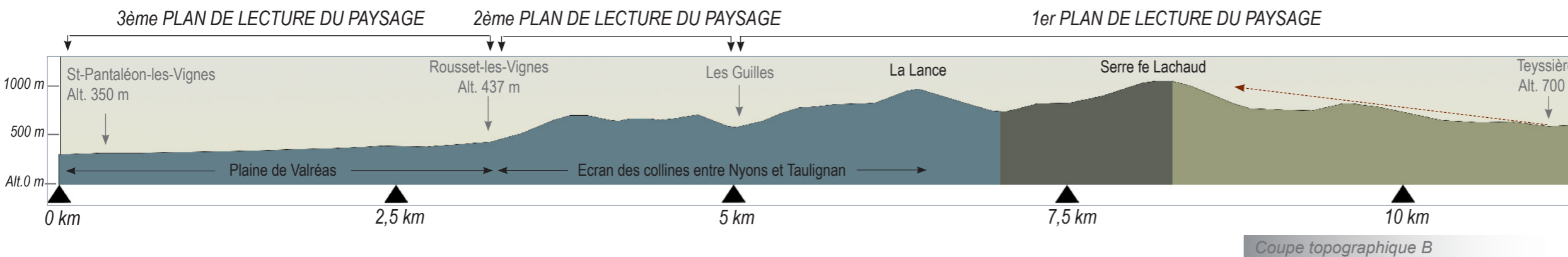
C'est depuis le Sud-ouest que la lisibilité de l'ensemble paysager est la plus facile. Le recul permis par la plaine agricole de Valréas structurée par des reliefs modestes parfois boisés autorise une vue quasi globale de l'ensemble. L'occupation du sol relativement homogène (grandes parcelles de vignes et de cultures) de ce premier plan lui donne beaucoup de profondeur et valorise l'ensemble paysager en second plan. Depuis ce secteur, ce dernier apparaît très homogène. Il se détache nettement de la plaine par le front sombre qu'il constitue.

Depuis l'Est, l'arrivée se fait en suivant la limite entre le massif collinéen et la plaine, par la vallée de la Sauve. C'est à partir du Pont de Novézan que les cônes de vision s'ouvrent sur la plaine de Valréas au sud et l'ensemble paysager à l'est.

Au nord, la limite de l'ensemble paysager repose essentiellement sur des critères morphologiques : la crête de la Lance et les collines situées en continuité. Elle est difficilement perceptible à cause du relief accidenté. Depuis le massif des Baronnies, seule la Lance est élément repère et s'individualise donc du reste de l'ensemble paysager.



2 Vue depuis Teyssières



Coupe topographique B

Méthodologie

CHAMPS DE VISION ET PROFONDEURS DE CHAMP

- Approche objective du territoire perçu depuis les points de vue les plus sensibles définis précédemment.
- Mise en valeur des ELEMENTS STRUCTURANTS et essentiels dans la lisibilité du paysage; décomposition du champ de vision en plans de lecture et rôle de chacun d'entre eux.
- Au sein d'un même CHAMP DE VISION, évocation de la CO-VISIBILITE entre les éléments sensibles du paysage (site classé/inscrit, ligne de crête,...) et l'objet éolien.

Outils

COUPES DE TERRAIN

- Représentation de la profondeur réelle du territoire, de ce qui est perçu par rapport à la vision panoramique, de ce qui ne peut être perçu (fond de vallée, coteau,...).
- Mesure de l'échelle des reliefs et de leur distance aux points de vue.

CROQUIS D'ANALYSE DU PAYSAGE

- Décomposition du point de vue en horizons successifs, montrant l'importance relative de chacun d'entre eux dans la perception générale du paysage et début de préconisation quant à l'introduction de l'échelle de l'éolienne et de l'implantation d'un rythme.

→ Sources : photographies, terrain.



Venterol vu depuis le coteau qui lui fait face (sud-ouest).

Nous nous attacherons ici à étudier la place que tient ce massif dans les perceptions visuelles depuis les secteurs environnants plus que les vues internes au massif. En effet, l'ensemble paysager présente un relief marqué couvert d'une végétation arbustive dense qui rend son accès difficile.

Il est perçu différemment selon qu'on l'aborde par le nord ou le sud.

Depuis le nord (vallée du Luech) :

- La crête sommitale de la Lance se découpe en aplombs rocheux facilement identifiables.
- L'important dénivelé entre le fond de vallée et le sommet provoque un effet d'écrasement.
- La Lance forme un écran visuel imposant.
- Les masques visuels sont essentiellement liés au relief.
- L'habitat est rare.

Depuis le sud (plaine de Valréas) :

- Un piémont formé de reliefs collinaires très présents dans les vues empêche le regard de porter jusqu'au sommet de la Lance dans les vues proches.
- Des reliefs modestes forment des écrans visuels au sein de la plaine.
- Des sites bâtis dispersés en petites unités ponctuent la plaine.
- Des villages, Taulignan, Venterol et Rousset-les-Vignes, classés comme «sites remarquables ponctuels» situés en limite de l'ensemble paysager ont une influence visuelle très limitée par les micro reliefs qui les entourent.

Les villages sont situés en bas de versant sud de la Lance ou, plus rarement, sur un des puechs qui ponctuent la plaine de Valréas. Ces villages perchés sont orientés vers le Sud et entretiennent donc une étroite relation visuelle avec la plaine et le mont-Ventoux pourtant distant.

A contrario, depuis le Sud où l'important recul permet de percevoir les villages à grande distance, les villages sont associés à la Lance.

Les cultures (lavande, céréales, vignes, etc.) valorisent la perspective visuelle vers les reliefs.

Caractéristiques de l'ensemble paysager permettant d'estimer la compatibilité entre son caractère remarquable et l'éolien :

- Position géographique : limite entre la plaine et les Préalpes, en principale entrée dans le massif des Baronnies (massif à forte reconnaissance sociale abritant de nombreux paysages identitaires).
- Place prédominante dans les perceptions de la plaine de Valréas.
- Reconnaissance sociale : paysage à forte identité (caractère patrimonial) qui repose sur les limites nettes entre l'espace domestique (hameaux, villages), l'espace agricole et l'espace « naturel » (forestier).

Le caractère remarquable de ce paysage repose essentiellement sur les perceptions depuis la plaine du Tricastin (ou plaine de Valréas) au sud-est.

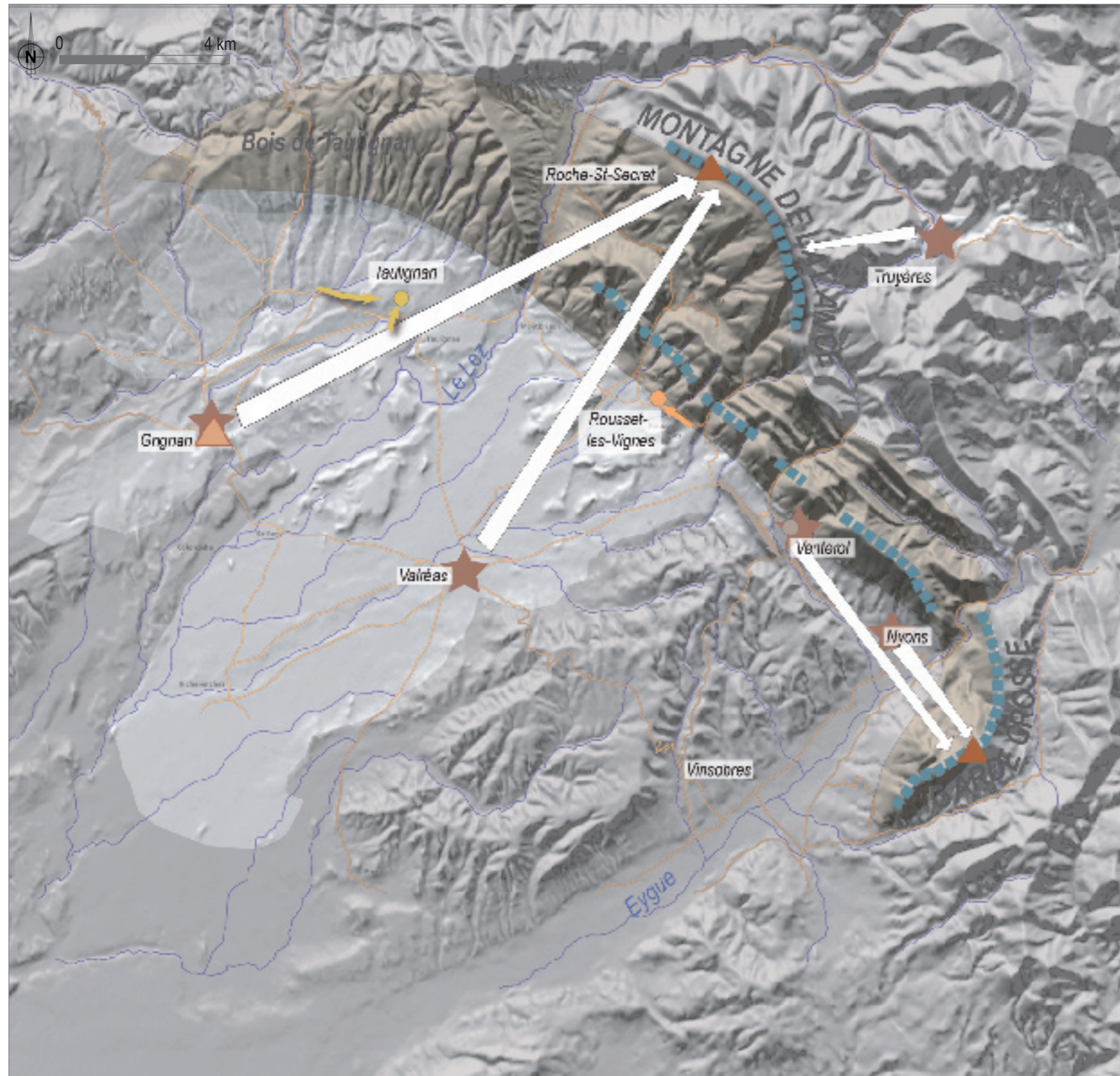
Ce que dit le SCHEMA EOLIEN DE LA DROME

Enjeux paysagers de l'entité : SENSIBILITE GENERALE = TRES FORTE

- Covisibilité : La covisibilité proche ou lointaine la plus importante sur cette zone est celle depuis les points d'habitat très nombreux. Les autres covisibilités proches sont celles depuis les axes de communication, autoroute ou TGV (axes nationaux voire internationaux donnant une image du département), et les axes de desserte locale. Les covisibilités lointaines seront à envisager avec les zones en balcon (croissant est) et l'arrière-plan montagneux.

Les monuments historiques sont présents (...). Les covisibilités avec le village de Grignan, le château de Suze-la-Rousse et le village de Saint-Restitut (ZPPAUP) doivent être évaluées avec soin, ainsi que celle avec les villages de Chamaret, Taulignan, Valaurie.

- Conflit d'image : Un parc existe déjà au nord de cette entité (Montjoyer), d'autres existent à l'ouest hors de l'entité (Donzère et Roussas) et d'autres projets existent sur cette entité très prospectée. Le risque de saturation existe donc bien; l'enjeu sera donc de trouver les zones les plus propices d'une part pour créer des «respirations» entre les parcs existants et d'autre part pour respecter les nombreuses covisibilités potentielles et les points de vue importants.



Carte des perceptions

Des **CRETES STRUCTURANTES** qui attirent ou orientent le regard dans les vues depuis le sud-ouest.

Des **massifs - points de repère**. Ce sont les sommets les plus élevés et/ou qui ont une forme caractéristique facilement identifiable.

Des **points de vue privilégiés depuis les villages**. Les villages situés dans la plaine de Valréas offrent des vues panoramiques sur leur environnement et la montagne de la Lance tandis que ceux qui se trouvent en partie est de l'ensemble paysager ont une relation visuelle forte avec Garde-Grosse.

Des **villages inventoriés comme paysage remarquable ponctuel**. Trois villages présentant un intérêt particulier ont été inventoriés par la DIREN Rhône-Alpes. Ces villages sont peu visibles au-delà de leurs abords immédiats.

- Taulignan
- Rousset-les-Vignes
- Venterol

Des **silhouettes villageoises particulièrement emblématiques**. Le village de Grignan qui se trouve dans l'ensemble paysager voisin mais en limite avec l'Ecran des collines entre Nyons et Taulignan présente une silhouette emblématique qu'il conviendra de préserver. (Voir fiche «Pays entre Grignan et la Garde-Adhémar»)

Méthodologie

APPRECIATION OBJECTIVE DES PERCEPTIONS VISUELLES

■ En fonction des points de vue à enjeux, mesure de l'étendue des CHAMPS DE VISION et de leur profondeur.

■ Mise en valeur des ELEMENTS STRUCTURANTS dans la perception du paysage depuis ces points de vue.

Outils

CARTOGRAPHIE

■ Localisation des points de vue présentant des enjeux paysagers importants.

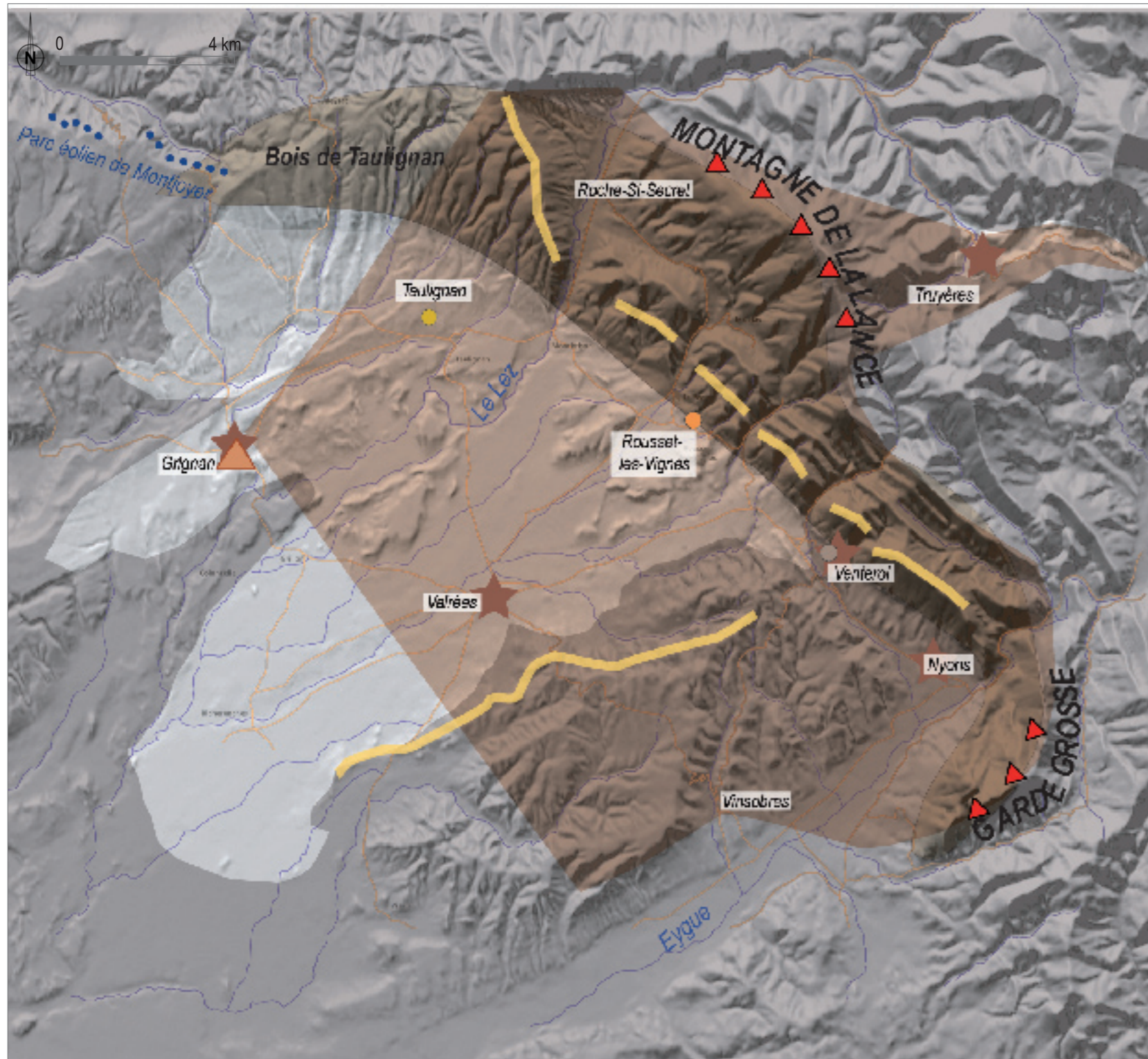
■ Localisation des éléments de paysage orientant la lecture du paysage (points d'appel, silhouette bâtie, boisements occultant,...).

■ Représentation des lignes structurantes du relief (lignes de crêtes, plateau ou sommet marquant,...).

■ Représentation de la profondeur réelle du territoire, de ce qui est perçu par rapport à la vision panoramique, de ce qui ne peut être perçu (fond de vallée, coteau,...).

→ Sources : photographies, visites de terrain, carte au 1/25000ème.

Incompatibilité entre le caractère remarquable de l'ensemble paysager et l'éolien :



Carte des enjeux liés à la compatibilité du caractère remarquable de l'ensemble paysager avec l'éolien

▲ Périimètre d'influence visuelle des éléments de paysage remarquables
L'implantation d'éoliennes dans cette zone est à exclure sous peine d'interférence des éoliennes dans les champs de vision entre l'observateur et la Lance et Garde Grosse : risques de banalisation du paysage.

Bassins de vision de l'ensemble paysager

■ Périimètre de mise en scène du massif de la Lance
L'implantation d'éoliennes dans cette zone est à exclure pour conserver le caractère remarquable du massif.

■ Cônes de vision vers la Lance et Garde Grosse
Perspectives à préserver de toute implantation d'éoliennes afin de ne pas interférer sur les vues, notamment depuis le château de Grignan.

★ Importance des villages dans la perception du paysage. Les villages présentent des points de vue privilégiés sur le paysage, en particulier vers la Lance et Garde-Grosse.

▲▲▲ Massifs se démarquant par leur hauteur et leur silhouette singulière.
Ils confèrent un caractère remarquable à l'ensemble paysager étudié ainsi qu'à l'ensemble voisin «Pays entre Grignan et la Garde-Adhémar». Ces points de repères ne peuvent pas accueillir d'éoliennes sans risque de banalisation du paysage et d'atteinte aux éléments identitaires de la montagne de la Lance.

- Taulignan
- Rousset-les-Vignes
- Venterol

L'implantation d'éoliennes entre les villages considérés comme sites remarquables ponctuels et les tronçons de routes qui permettent leur découverte portera atteinte à leur perception.

■ Reliefs structurants
On évitera également l'implantation d'éoliennes entre ces villages remarquables et les reliefs sur lesquelles ils s'appuient et qui participent à leur remarquabilité.

▲ Des silhouettes villageoises particulièrement emblématiques à préserver de toute implantation d'éoliennes entre les principaux axes de découverte du village et ce dernier (Plus de détails dans la fiche «Pays entre Grignan et la Garde-Adhémar»)

Méthodologie

PRECONISATIONS LORS DE L'IMPLANTATION D'EOLIENNES LIEES AU(X) CARACTERE(S) DE REMARQUABILITE DU PAYSAGE

- Respect de bassins de vision et de profondeurs de champs particuliers liés à des sites sensibles.
- Respect de distances de retrait par rapport à un élément structurant du paysage (village perché, ligne de crête,...).
- Respect des rapports d'échelle entre les composantes du paysage (dénivelée, constructions, trames végétales, etc.) et l'objet apporté.

Outils

CARTE DES ZONES D'EXCLUSION

- Cartographie des zones dans lesquelles il y a incompatibilité entre l'éolien et ce qui confère le(s) caractère(s) remarquable(s) à l'ensemble paysager.

→ Sources : schéma éolien de la Drôme, Atlas de l'environnement en Rhône-Alpes (DIREN), cartes topographiques à l'échelle 1/25000, terrain, photographies.